

FICHE DE POSTE

CHEF(FE) DE SERVICE EDUCATIF ACT

Association INITIATIVES – Bourg-la-Reine

IDCC413, annexe 6

Qualification : Cadre de classe 2, niveau 5 – 6 ou 7

Coefficient : en fonction de l'expérience, et du niveau

Indemnité d'astreinte - Indemnité liée au fonctionnement des services

1. INTITULÉ DU POSTE : Chef(fe) de service ACT

2. POSITIONNEMENT DANS L'ORGANISATION

- Sous l'autorité de la direction de l'Association INITIATIVES.
- Encadrement et coordination d'une équipe pluridisciplinaire (psychologique, sociale et médicale) intervenant auprès des résidents des ACT.

3. MISSIONS PRINCIPALES

Le/la chef(fe) de service ACT est garant(e) du bon fonctionnement des appartements de coordination thérapeutique. Il/elle veille à la mise en œuvre du projet d'établissement, à la qualité de l'accompagnement des résidents et à la gestion des ressources humaines et matérielles.

3.1. Gestion administrative et budgétaire

- Assurer la planification et la gestion des moyens matériels et budgétaires.
- Contrôler les dépenses liées à l'activité des ACT.
- Garantir la sécurité des biens et des personnes au sein des appartements.
- Veiller à l'entretien, au bon fonctionnement et à la conformité des locaux.
- Respecter et faire respecter les règles d'hygiène et de sécurité.

3.2. Encadrement et management d'équipe

- Coordonner et encadrer l'équipe pluridisciplinaire (travailleurs sociaux, éducateurs spécialisés, psychologues, infirmiers, etc.).
- Animer les réunions d'équipe et superviser les écrits professionnels.
- Accompagner la direction dans l'organisation des CVS et y participer
- Réaliser les entretiens annuels d'évaluation et participer au recrutement du personnel.
- Organiser les plannings et gérer les absences et les astreintes.
- Identifier les besoins en formation et veiller à la montée en compétences des collaborateurs.
- Gérer les conflits et veiller à la cohésion et à la motivation de l'équipe.

3.3. Pilotage et mise en œuvre du projet d'établissement

- Être garant de la mise en œuvre et de l'évolution du projet d'établissement.
- Assurer et apporter une attention particulière au traitement et à la diffusion des déclarations et documents budgétaires auprès des autorités de tutelle.
- Organiser et superviser les entrées et sorties des résidents en lien avec les équipes
- Assurer la coordination des actions entre les différents intervenants internes et externes.
- Développer et entretenir les partenariats avec les institutions médico-sociales, sanitaires et sociales.
- Superviser l'accompagnement des résidents et s'assurer de la mise en place des projets individualisés.
- Assurer la qualité des actions menées au sein des ACT et veiller à l'amélioration continue des pratiques professionnelles.

3.4. Missions spécifiques et transversales

- Rédiger et coordonner le bilan annuel standardisé.
- Participer à la mise en conformité avec la loi du 2 janvier 2002 (droits des usagers, participation des résidents...).
- En collaboration avec la direction, représenter l'association auprès des instances territoriales et des partenaires institutionnels.
- Assurer une veille sociale, juridique et réglementaire sur les dispositifs de lutte contre l'exclusion et les politiques de santé publique.
- Contribuer à la rédaction des réponses aux appels à projets et aux demandes de subventions.

4. CONDITIONS D'EXERCICE

- **Cadre autonome** soumis à une obligation de présence en fonction des besoins du service.
- **Télétravail** : 1 jour possible le mardi ou le jeudi, selon les contraintes de service.
- **Astreinte** : en lien avec les possibilités et contraintes internes, assurer un service d'astreinte régulier permettant de répondre aux urgences principales.
- **Déplacements** possibles en Île-de-France.
- **Travail en équipe pluridisciplinaire** et en réseau avec les partenaires.
- **Curiosité intellectuelle** et ouverture à la coopération avec les autres activités de l'association.

5. PROFIL RECHERCHÉ

5.1. Formation et qualifications

- **CAFERUIS** (Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale) ou diplôme équivalent.
- Expérience significative dans le secteur médico-social, notamment dans la gestion d'une structure d'accompagnement.

5.2. Compétences requises

- **Management d'équipe** : coordination, supervision et accompagnement des professionnels.
- **Connaissance du cadre législatif** du secteur médico-social (loi du 2 janvier 2002, protection des personnes vulnérables, CCN 66...).
- **Maîtrise des outils de gestion administrative et budgétaire.**
- **Capacités d'analyse et de synthèse** pour la rédaction de bilans, notes et comptes-rendus.
- **Maîtrise des outils informatiques** et logiciels de gestion (SIRH, Excel, etc.).
- **Gestion de projet et travail en réseau** avec les partenaires institutionnels et associatifs.

5.3. Qualités personnelles

- **Intelligence relationnelle** et aptitude à la médiation.
- **Autonomie et capacité d'adaptation** face aux imprévus et aux urgences.
- **Esprit d'initiative et sens des responsabilités.**
- **Rigueur et discrétion professionnelle.**
- **Engagement éthique et respect de la déontologie.**

Pour postuler ou en savoir plus : nbelguise@initiatives.asso.fr